

Mantes-la-Jolie, le 07 juin 2016

## Communiqué de presse

Les Hauts de Rangiport à Gargenville (78):  
3 candidats retenus pour la consultation de promoteurs et architectes

**Dans le cadre d'une consultation de promoteurs et d'architectes pour les lots H et IBIS de l'opération les Hauts de Rangiport à Gargenville, l'EPAMSA a retenu trois groupements d'opérateurs-maîtres d'œuvre. Le jury prendra sa décision finale en septembre.**

Lancé le 9 mars 2016, la consultation concerne la création de **logements** sur le lot H (4000 m<sup>2</sup> SDP) et d'une opération mixte associant du **logement et une crèche** sur le lot IBIS (1 800 m<sup>2</sup> de SDP de logements et 300 m<sup>2</sup> de SDP destinés à accueillir la crèche).

Les candidats devaient proposer une programmation justifiée par une analyse du marché local, une approche architecturale, urbaine et environnementale du projet soutenue par une première ébauche des modalités de commercialisation des logements.

Sur une dizaine de candidatures reçues, l'EPAMSA a retenu 3 opérateurs : **Gambetta (promoteur) et les+3+ateliers (architecte), Marignan (promoteur) et Gera (architecte), Vinci (promoteur) et MNDH (architecte).**

La seconde étape de la consultation portera sur l'expression d'un projet architectural, urbain et paysager qui devra exprimer notamment une diversité de typologie, la qualité de l'habitabilité du logement et de son espace extérieur (terrasse ou jardin) et son respect au site et aux prescriptions de l'architecte-urbaniste.

L'EPAMSA organisera avec l'agence Co-Be, l'urbaniste de la ZAC, un workshop individuel pour valider les premières orientations des équipes de maîtrise d'œuvre. Les rendus sont attendus pour fin juillet.

Présidé par le directeur général de l'EPAMSA, le jury composé notamment du maire de Gargenville, des agences Co-Be (architecte-urbaniste)/ Mutabilis (paysagiste) se réunira en septembre pour choisir l'opérateur.

Les premiers travaux sur ces deux lots devraient débiter à la fin 2017.

### LES HAUTS DE RANGIPORT, RECONVERTIR UN SITE INDUSTRIEL

La reconversion de la friche industrielle Porcher, assurée par l'EPAMSA, prévoit la création d'un quartier mixte à dominante résidentielle sur 11.6 ha dont l'accessibilité est assurée par la proximité d'une gare SNCF et la liaison directe à l'Autoroute A13.

Bénéficiant de vues exceptionnelles sur les coteaux de la Seine, le futur quartier traversé par une coulée verte propose une programmation adaptée à la commune partagée entre du petit collectif, des pavillons et de l'intermédiaire.

L'opération, conçue par les agences CoBe et Mutabilis, comprendra également 8 900 m<sup>2</sup> de commerces et activités ainsi qu'un groupe scolaire.



### Calendrier

- Les premiers habitants des 106 logements sociaux, dessinés par l'Atelier Jahel, pour le compte du bailleur social I3F et construits par Semiic Promotions sont installés depuis mai 2016.
- Lancement d'une commercialisation par Nexity Domaines en octobre 2015 portant sur des pavillons et du collectif. Travaux prévus en septembre 2016.
- Aménagement de la première séquence du parc urbain (9 000 m<sup>2</sup> au total) ouvert en juillet 2016, réalisation des travaux de voiries et des réseaux (eau, électricité, gaz et téléphonie) des premiers logements.
- Dépôt du permis de construire du groupe scolaire par la Commune de Gargenville. La livraison est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

### L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78). Il intervient en tant que :

- **direction de projet** de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval et des programmes de renouvellement urbain,
- **aménageur urbain** pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000m<sup>2</sup>,
- **mandataire** pour le compte des communes,
- **investisseur** dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

---

### Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication  
+ 33 1 39 29 21 25 / + 33 6 76 97 48 98 – a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo, Grayling France  
+ 33 1 55 30 70 77 / + 33 6 32 66 72 49 - marie-france.bergamo@grayling.com